Je fais suite à votre mail du 4 décembre dernier concernant l'expérimentation d'ouverture des vannes de crue sur le Loiret. Vous trouverez ci-dessous les dernières réponses à votre sollicitation.

Teneur de l'expérimentation

Ouverture des vannes de crue du *8 janvier 2020* au *31 mars 2020* selon les modalités suivantes :

- Bassin de Saint-Samson
 - o Ouverture totale des vannes de décharge des moulins
 - Ouverture des vannes de crue du sentier des Près afin de maintenir une ligne d'eau de 10 cm sur le radier du Moulin de Saint-Samson (± 2 cm) soit 90.07 mIGN69 (± 2 cm)
- Bassin de Saint-Julien
 - Ouverture des vannes des moulins et des vannes de crue de la Fontaine de manière à conserver une alimentation des bassins du Bac et des Tacreniers depuis le bassin de Saint-Julien
- Bassin des Tacreniers
 - Ouverture de la vanne de crue du sentier des Tacreniers afin de maintenir une ligne d'eau de 20 cm sur le radier du Moulin des Tacreniers (± 2 cm) soit 88,57 mNGF (± 2 cm)

Suivi de l'expérimentation

- Mesure des Matières En Suspensions (MES)
 - o Pilotage
 - Prélèvement assuré par la DDT avec accompagnement ASRL/SAGE si souhaité
 - Analyse des prélèvements assurée par Eurofins
 - Modalités
 - Localisation :
 - En aval du Pont Cotelle
 - En amont immédiat des vannes de crue du sentier des Près
 - En aval du Moulin de Saint-Santin
 - Fréquence : 1 analyse par semaine selon le calendrier suivant :

Mesure de la bathymétrie, des vitesses et du débit

- o Pilotage
 - Mesures assurées par la DREAL et analyse assurée par la DREAL et la DDT
 - o *Modalités*
 - Période : du 01/01/2019 au 30/04/2020
 - Calendrier: Mesure au moment de l'ouverture le 8/01 par la DREAL Centre, plus une mesure éventuelle pendant la période d'ouverture en fonction des disponibilités de la DREAL
 - Localisation selon les mesures réalisées auparavant par l'ASRL
- Suivi de l'évolution paysagère par caméra
 - o Pilotage
 - Mesures et analyse assurées par la DDT
 - Modalités
 - Localisation : Bassin de Saint-Samson
 - Période : du 18/12/2019 au 30/04/2020

Vous souhaitant bonne réception de ces informations,

Cordialement,

Jean-Christophe MARTIN Chargé de mission gestion et protection des milieux aquatiques Service Eau, Environnement et Forêt DDT du Loiret 131, Rue du Faubourg Bannier - 45042 ORLEANS CEDEX 1

Courriel : jean-christophe.martin@loiret.gouv.fr

Tel : 02 38 52 47 44